

## Burundi : Une nouvelle réglementation qui fait la part belle à l'Anglais

RFI, 29-08-2014 Burundi : l'anglais officialisé aux côtés du français et du kirundi Au Burundi, quatre langues (kirundi, swahili, français et anglais) étaient utilisées jusqu'ici, sans aucune réglementation. Cela a été corrigé le 28 août. L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité un projet de loi portant sur le statut des langues et qui va mettre de l'ordre dans le paysage linguistique burundais. Une nouvelle réglementation qui fait la part belle notamment à l'anglais, langue nouvellement introduite dans ce pays francophone des Grands Lacs africains. Mais les autorités se veulent rassurantes sur la place du français.

Sur papier, le kirundi, langue nationale de ce pays, était la seule langue officielle du Burundi. Mais dans les faits, le français, héritage de la tutelle belge est depuis longtemps langue de l'administration, de la législation et de l'éducation depuis l'entrée du Burundi dans l'East African Community (Communauté d'Afrique de l'Est), l'anglais est obligatoire dès la première année du primaire. Cette fois, les choses vont changer, la nouvelle loi va mettre sur un pied d'égalité le kirundi, le français et l'anglais, toutes trois appelées à être langues officielles de ce pays. De perdre la langue de Molière sa place prépondérante au Burundi. Mais le ministre burundais de l'Enseignement supérieur, qui a défendu ce projet devant l'Assemblée nationale, s'est voulu rassurant. « La Diplomatie linguistique Au contraire, nous faisons une diplomatie linguistique, explique Joseph Butore. On adopte l'anglais pour être en ordre avec les autres pays membres de la Communauté est-africaine, mais on n'adopte pas l'anglais pour exclure le français. Nous ne voulons pas fermer les portes, nous voulons que les francophones se sentent à l'aise, [et que] les anglophones se sentent à l'aise également. » Le gouvernement burundais rappelle qu'il fait plutôt la promotion francophonie. Dans cette région tournée vers l'anglais, il a demandé officiellement à ses partenaires de l'EAC de reconnaître au français un statut de langue officielle de la communauté, aux côtés de l'anglais. « On veut accepter l'anglais qu'au contraire on nous ouvre les portes pour véhiculer le français dans les pays de la Communauté est-africaine » justifie le ministre. Mais ce combat s'annonce très dur car l'anglais est archi-dominant dans la région et a gagné terrain, notamment au Rwanda voisin, devenu aujourd'hui quasiment anglophone.